## Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

		01	ge des produits biologiques	
	I.1 Numéro du d	locument	I.2 Type d'Opérateur	
S	FR-BIO-09.250-000	6799.2023.001	☑ Opérateur □ Groupe d'opérateurs	
oire				
gat	I.3 Opérateur ou	groupe d'opérateurs	I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle	
Partie I: Éléments obligatoires	Nom Adresse Pays	Dr JONQUILLE & Mr. AIL (SAS) 6 Rue Saint-Domingue 44200 Nantes France Code ISO FR	Autorité CERTIPAQ BIO (FR-BIO-09)  Adresse 77 impasse Jean Mouillade, 85000, La Roche-sur-Yon  Pays France Code ISO FR	
	I.5 Activité ou ac	tivités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs		
Partie	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production  • (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux  Méthode de production:  – production biologique, sauf durant la période de conversion			
			1	
Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (che convient) satisfait aux exigences dudit règlement.			3/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui	
	I.7 Date, lieu		I.8 Validité	
	Date	10 février 2023 Nom et CERTIPAQ BIO 14:18:04 +0100 signature	Certificat valable du <b>10/02/2023</b> au <b>31/03/2025</b>	
	Lieu	La Roche-sur- Yon (FR)		

## Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

	II.1 Répertoire des produits			
	Nom du produit Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848			
Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	Champ d'application du reglement (UE) 2018/848  Semences, plants et autres produits agricoles bruts : Semences potagères, aromatiques et florales  Biologique			
ifs spé	II.2 Quantité de produits			
cultat	II.3 Informations sur les terres			
ints fa	II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs			
I: Eléme	II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées			
artie I	Activité Opérateur Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5			
Pē	Préparation  • Réalisation d'une activité ou d'activités pour son compte propre			
	II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848			
	II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant			
	II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848  Nom de l'organisme d'accréditation  Hyperlien vers le certificat d'accréditation  https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0544.pdf  d'accréditation			